



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 2 juin 2017

Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité

ARRETE N° 1245/SG/DCL
Enregistré le 2 juin 2017

instituant, à l'occasion des élections législatives des 11 et 18 juin 2017,
une commission de contrôle des opérations de vote
dans les communes de plus de 20 000 habitants, soit :

Saint-Denis	Saint-André
Sainte-Marie	Saint-Paul
Le Port	Saint-Leu
La Possession	Saint-Benoît
Saint-Pierre	Le Tampon
Saint-Louis	Saint-Joseph
Sainte-Suzanne	

Le secrétaire général
chargé de l'administration de l'Etat à La Réunion

VU le code électoral et notamment ses articles L. 85-1, R. 93-1 à R. 93-3 ;

VU le décret n° 2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

VU l'ordonnance n° 2017/67 en date du 31 mai 2017 de la première présidente de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion ;

SUR proposition du secrétaire général,

ARRETE :

ARTICLE 1er - Il est institué, à l'occasion des élections législatives des 11 et 18 juin 2017, dans les communes de plus de 20 000 habitants, une commission chargée du contrôle des opérations de vote.

.../...

La composition et la compétence territoriale de cette commission sont fixées comme suit :

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président(e)	Membre	Membre
Saint-Denis	Palais de Justice de Saint-Denis	M. Jacques ROUSSEAU Conseiller Cour d'appel de Saint-Denis (11 juin)	Maître Valérie ROCCA Notaire (11 juin)	Mme Natacha PROVENSAL DAC-OI (11 juin)
		Mme Françoise ANDRO Présidente T.G.I. de Saint-Denis (18 juin)	Maître Bertrand MACE Notaire (18 juin)	Mme Françoise KERSEBET DAC-OI (18 juin)
Sainte-Suzanne	Palais de Justice de Saint-Denis	Mme Sylvie CACHET Vice-présidente T.G.I. de Saint-Denis (11 juin)	Maître Robert CHICAUD Avocat (11 juin)	M. Expédit ROMIGNAC Préfecture (11 et 18 juin)
		M. Philippe BRICOGNE Conseiller Cour d'appel de Saint-Denis (18 juin)	Maître Jean-Pierre GRONDIN Avocat (18 juin)	
Saint-Paul	Tribunal d'instance de Saint-Paul	Mme Fabienne ROUGE Conseillère Cour d'appel de Saint-Denis (11 juin)	Maître Valérie MILLANCOURT Avocate (11 juin)	M. Alain MAILLOT Sous-préfecture de Saint-Paul (11 et 18 juin)
		Mme Marine KARSENTI Juge T.G.I. de Saint-Denis (18 juin)	Maître Laurent THIANCOURT Huissier (18 juin)	
Le Port	Palais de Justice de Saint-Denis	M. Augustin JOBERT Vice-président T.G.I. de Saint-Denis (11 juin)	Maître Morgan POULY Avocat (11 juin)	Mme Michèle MOUYSSET DEAL (11 et 18 juin)
		Mme Patricia BERTRAND Vice-présidente placée Cour d'appel de Saint-Denis (18 juin)	Maître Salima MALL Avocat (18 juin)	

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président	Membre	Membre
La Possession	Palais de Justice de Saint-Denis	<p>Mme Annick BEAU Vice-présidente T.G.I. de Saint-Denis (11 juin)</p> <p>Mme Marie Annick ROSSIGNOL Vice-présidente T.G.I. de Saint-Denis (18 juin)</p>	<p>Maître Sandra CHAPELET Huissière (11 juin)</p> <p>Maître Guillaume DE GERY Avocat (18 juin)</p>	<p>M. Alain DUSSEL Sous-préfecture de Saint-Paul (11 et 18 juin)</p>
Saint-Benoît	Tribunal d'instance de Saint-Benoît	<p>Mme Magalie LE BIHAN Juge T.G.I. de Saint-Denis (11 juin)</p> <p>Mme Gaëlle MARZIN Vice-présidente T.G.I. de Saint-Denis (18 juin)</p>	<p>Maître Fabian GORCE Avocat (11 juin)</p> <p>Maître Marius RAKOTONIRINA Avocat (18 juin)</p>	<p>M. Théo PAYET Sous-préfecture de Saint-Benoît (11 et 18 juin)</p>
Saint-Pierre	Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre	<p>M. Bruno LATASTE Vice-président T.G.I. de Saint-Pierre (11 juin)</p> <p>Mme Aurélie GIOCONDI Juge T.G.I. de Saint-Pierre (18 juin)</p>	<p>Maître Valérie NASSIBOU Avocate (11 juin)</p> <p>Maître Imran OMARJEE Notaire (18 juin)</p>	<p>M. Jean Albert HOKOI Sous-préfecture de Saint-Pierre (11 et 18 juin)</p>
Saint-Joseph	Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre	<p>Mme Valérie SAGNE Juge T.G.I. de Saint-Pierre (11 juin)</p> <p>Mme Fabienne PANET Vice-présidente T.G.I. de Saint-Pierre (18 juin)</p>	<p>Maître Nathalie JAY Bâtonnier (11 juin)</p> <p>Maître Camille BOREL Notaire (18 juin)</p>	<p>Mme Myriam SAVIO Déléguée du préfet (11 juin)</p> <p>Mme Patricia LAURET DIECCTE (18 juin)</p>
Saint-Louis	Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre	<p>M. François STRAWINSKI Vice-président T.G.I. de Saint-Pierre (11 juin)</p> <p>Mme Maud LEPINE Juge T.G.I. de Saint-Pierre (18 juin)</p>	<p>Maître Ghislain CHUNG TO SANG Avocat (11 juin)</p> <p>Maître Bertrand MALARDE Huissier (18 juin)</p>	<p>M. Gérard HOARAU Sous-préfecture de Saint-Pierre (11 et 18 juin)</p>

Commission compétente pour les communes de	Siège	Composition		
		Président	Membre	Membre
Le Tampon	Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre	M. Christian FABRE Conseiller Cour d'appel de Saint-Denis (11 juin) Mme Corinne PEINAUD Vice-présidente TGI de Saint-Pierre (18 juin)	Maître Brigitte HOARAU Avocate (11 juin) Maître Frédéric CHEVREUX Notaire (18 juin)	M. Yvon LEPELIER Sous-préfecture de Saint-Pierre (11 et 18 juin)
Sainte-Marie	Palais de Justice de Saint-Denis	M. Hugues COURTIAL Vice-président T.G.I. de Saint-Denis (11 juin) Mme Florence SCHULMANN Juge T.G.I. de Saint-Denis (18 juin)	Maître Olivier CHOPIN Avocat (11 juin) Maître Max LEBRETON Avocat (18 juin)	Mme Eveline GRONDIN Préfecture (11 juin) Mme Natacha PROVENSAL DAC-OI (18 juin)
Saint-André	Tribunal de Grande Instance de Saint-Benoît	Mme Laurence DEPARIS Vice-présidente T.G.I. de Saint-Denis (11 juin) M. Cyril OZOUX Conseiller Cour d'appel de Saint-Denis (18 juin)	Maître Yohann GRONDIN Huissier (11 juin) Maître Lucas CALIAMOU Avocat (18 juin)	M. Yanick BOYER Sous-Préfecture de Saint-Benoît (11 et 18 juin)
Saint-Leu	Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre	M. Pierre MAUREL Président T.G.I. de Saint-Pierre (11 juin) Mme Sylvie SEIGNOBOSC Vice-présidente T.G.I. de Saint-Pierre (18 juin)	Maître Sameïdha MARDAYE Avocat (11 juin) Maître Boris MARTIN Avocat (18 juin)	M. Thierry PAYET DEAL (11 et 18 juin)

ARTICLE 2 - Ces commissions devront être installées *au plus tard le mercredi 7 juin 2017*.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de Saint-Paul et de Saint-Pierre, la sous-préfète de Saint-Benoît sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le préfet,
~~Pour le Préfet,~~
 le Secrétaire Général

Maurice BARATE